



COMMISSION DES ASSURANCES

Rapport d'activité 2012

Bilan annuel

Cette année 2012 a été marquée par l'appel d'offres des assurances liées à la licence FFVL. Le contexte de souscription à ces nouvelles garanties n'est pas des plus favorable pour les raisons suivantes :

- ◆ Le niveau de sinistralité des assurés FFVL est fort surtout en assurances « individuelle accident » et « assistance ». Pour être clair, les assureurs divers de notre fédération n'ont pas tous gagné de l'argent ; ce qui a réduit le nombre de propositions faites à notre appel d'offres.
- ◆ Le contexte économique a impacté les réponses des assureurs consultés. Une obligation légale pour les compagnies d'assurance de renforcer leurs fonds propres pour faire face à la crise financière s'est vue dans les projets reçus. Les assureurs limitent au maximum leurs risques....

En conclusion, comme l'année passée, une constante s'impose pour les actions de la commission des assurances : défendre les garanties de base, quitte à réduire certaines offres optionnelles qui peuvent déséquilibrer les résultats du groupe.

Les assurances proposées après une longue sélection des offres peuvent être consultées dans le détail avec la souscription de la licence 2013 ; les évolutions majeures sont en résumé :

- ◆ **Assurance responsabilité civile (RC) des volants et kiteurs** : maintien des tarifs et garanties avec toujours l'ajout d'une franchise pour les dommages matériels au sol (dommages causés au matériel des autres, bien sûr). Seuls les volants biplaceurs non professionnels connaissent une augmentation de cotisation, pour une meilleure cohérence des tarifs. À noter que la RC des kiteurs devient très compétitive.
- ◆ **Assurance individuelle accident (IA)** : des hausses de tarif très contenues, mais face à des paiements de sinistre excessifs, le règlement d'indemnités journalières (IJ) a été supprimé du pack individuel accident pour pouvoir conserver les capitaux décès et invalidité.
- ◆ **Assurance assistance** : la mutualisation des risques entre les adhérents de la FFVL, et même au sein de l'UFEGA (union des fédérations gestionnaires des assurances), ne suffit plus à équilibrer les résultats. En clair, le groupe des assurés de notre fédération coûte systématiquement plus aux assureurs qu'il ne rapporte. La seule solution viable est d'agrandir le groupe **des** assurés en garantie assistance, en proposant aux licenciés FFVL l'adhésion à un contrat dit « groupe ouvert », c'est à dire accessible à tous. Ainsi, désormais la FFVL réoriente les demandes d'assurance assistance vers le site de notre courtier, AIR COURTAGE, qui reste le partenaire officiel de l'UFEGA.
- ◆ **Assurance du pack matériel** : les tarifs ne subiront qu'une légère augmentation en 2013 (à partir de 62,50 €), mais avec une application de nouvelles franchises.



Perspectives

Afin de mieux appréhender les assurances négociées par la commission des assurances de la FFVL, il ne faut jamais perdre de vue la durée longue du programme, fixée désormais à quatre années. Cette particularité a l'avantage du maintien des tarifs sur la période, mais aussi des inconvénients :

- Les tarifs fixes proposés imposent des adaptations de garanties en cours de période en cas de trop grande sinistralité.
- Les changements de garanties et cotisations associées étant moins fréquents sont plus « violents ». Nos concurrents en terme d'assurance n'offrent pas notre stabilité, mais peuvent aussi se permettre sur une courte période d'une année d'offrir des tarifs alléchants, quitte à se « rattraper » l'année suivante...

Remerciements

Avec la fin de cette période correspondant à une olympiade, les fonctions au sein de la commission des assurances sont redistribuées, afin d'éviter toute lassitude et de profiter des énergies nouvelles. Ainsi, le poste de la présidence est confié à Jean-Louis COSTE, membre de la commission depuis plusieurs années et professionnel de l'assurance.

Un grand remerciement à tous les membres de la commission des assurances pour leur implication lors de ce dernier et complexe appel d'offres d'assurance de la FFVL.

Un grand message de félicitation aux personnels de la FFVL, avec entre autres Claude BEAUMONT et Sophie MAUREL secondées par Gérard DELACOTE, sans qui rien ne serait possible. Il est difficile d'imaginer la somme des heures de travail effectuées pour une simple ligne de garantie sur la licence.

Jean-Pierre LAME

Président de la commission des assurances 2012